

Alerte en immigration - Échelle mondiale

Octobre 2024

États-Unis

Les USCIS mettent à jour leur manuel de politiques pour tenir compte des nouvelles directives concernant les critères d'admissibilité à la catégorie Capacité extraordinaire du visa EB-1

Sommaire

Le 2 octobre 2024, les U.S. Citizenship and Immigration Services (USCIS) ont mis à jour leur manuel de politiques (*Policy Manual*) afin de préciser les documents probants qui peuvent répondre aux critères d'admissibilité à la catégorie Capacité extraordinaire (*Extraordinary Ability*) (visa EB-1). Cette mise à jour précise l'évaluation des éléments probants pour les personnes souhaitant obtenir un visa de cette catégorie et entre en vigueur dès maintenant.

Contexte et analyse

La catégorie Capacité extraordinaire du visa d'immigrant EB-1 est offerte aux personnes qui jouissent d'une renommée ou d'une reconnaissance soutenue à l'échelle nationale ou mondiale grâce à leurs réalisations en sciences, en arts, en éducation, en affaires ou en athlétisme. Ces personnes peuvent demander en leur nom un visa d'immigrant de première préférence sans avoir obtenu d'offre d'emploi ou de validation d'emploi dans le cadre du processus Program Electronic Review Management (PERM).

La catégorie EB-1 exige des éléments probants attestant soit la capacité extraordinaire, sous forme d'un prix important reconnu à l'échelle mondiale, soit la satisfaction d'au moins trois (3) des dix critères réglementaires prévus. Ces critères comprennent les prix de moindre envergure, l'appartenance à des associations exigeant des réalisations exceptionnelles de la part de leurs membres, les documents publiés au sujet du demandeur et les expositions artistiques ou les présentations promotionnelles des réalisations du demandeur dans son domaine.

Les mises à jour du manuel de politiques comprennent ce qui suit :

- ▶ Prix d'équipe : Il est confirmé que les USCIS considèrent qu'un prix d'équipe (par opposition à un prix décerné à une seule personne) satisfait au critère des prix de moindre envergure reconnus à l'échelle nationale ou mondiale.
- ▶ Associations : Il est précisé que les USCIS tiennent compte de l'appartenance antérieure pour évaluer le critère des associations.
- ▶ Documents publiés : L'exigence selon laquelle des documents publiés doivent démontrer la valeur des réalisations de la personne a été éliminée.
- ▶ Expositions : Il est reconnu que le critère réglementaire modifie le terme *exhibitions* (expositions) par l'ajout de l'adjectif *artistic* (artistiques), de sorte que les USCIS ne considéreront les expositions non artistiques que lorsque l'utilisation de ce critère est accompagnée d'une demande dûment remplie d'éléments probants comparables, c'est-à-dire des éléments probants sur lesquels on peut se fier si l'un ou plus des dix critères réglementaires ne s'appliquent pas aisément à l'occupation du demandeur.

Ces modifications visent à rapprocher le processus d'approbation et le libellé de la réglementation, afin d'accroître la clarté et la cohérence.

Conséquences

Ces mises à jour font suite aux commentaires reçus par les USCIS après leur annonce de septembre 2023 à ce sujet. Des consultations et de la rétroaction continues sont essentielles à mesure que les USCIS précisent et mettent à jour leurs politiques.

Ces mises à jour s'inscrivent dans un effort organisationnel plus vaste visant à fournir des directives claires aux demandeurs et aux décideurs. En précisant l'interprétation des critères, les USCIS veulent s'assurer que les évaluations des demandes de visa au titre de la catégorie Capacité extraordinaire sont justes et cohérentes.

Nous continuerons de suivre et d'examiner l'évolution de la situation. Pour en savoir davantage ou approfondir la question, veuillez communiquer avec votre professionnel d'EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l.

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de travailler ensemble pour bâtir un monde meilleur, de contribuer à créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses gens et la société, et de renforcer la confiance à l'égard des marchés financiers.

Les équipes diversifiées d'EY, réparties dans plus de 150 pays, renforcent la confiance grâce à l'assurance que leur permettent d'offrir les données et la technologie, et aident les clients à croître, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans le cadre de leurs services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité, ou encore de leurs services transactionnels ou juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

Suivez-nous sur X : @EYCanada.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com/fr_ca.

À propos d'EY Cabinet d'avocats

EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l. est un cabinet d'avocats du Canada affilié à Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. dans ce pays. Les deux entités sont des sociétés à responsabilité limitée formées en vertu des lois de la province d'Ontario. EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l. n'a aucune association ni relation avec Ernst & Young LLP aux États-Unis ou avec les membres de celle-ci. Ernst & Young LLP aux États-Unis ne pratique pas le droit et ne fournit pas de services en matière d'immigration ou de services juridiques. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.eylaw.ca/fr_ca.

À propos de Mehlman Jacobs LLP

Petit cabinet spécialisé en droit de l'immigration, Mehlman Jacobs LLP fournit des conseils juridiques et stratégiques aux employeurs et aux employés à toutes les étapes du processus d'immigration, tout en s'efforçant d'offrir une expérience personnalisée et d'apporter de la transparence dans un contexte souvent complexe et incertain. Mehlman Jacobs, société à responsabilité limitée formée en vertu des lois de l'État de la Californie et contrainte de n'offrir que des services en droit de l'immigration, est une société membre d'Ernst & Young Global Limited et est détenue et exploitée de manière indépendante par des avocats autorisés à exercer aux États-Unis.

© 2024 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Tous droits réservés

Société membre d'Ernst & Young Global Limited

EYG n° 008450-24Gb1

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec nous ou un autre conseiller professionnel pour discuter de votre propre situation. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Alex Israel, associé
+1 416 943 2698
alex.d.israel@ca.ey.com

Marwah Serag, associée
+1 416 943 2944
marwah.serag@ca.ey.com

Melanie Bradshaw, associée
+1 416 943 5411
melanie.bradshaw@ca.ey.com

Auteure : Kristina Wells, avocate senior
+1 403 206 5276
kristina.wells@ca.ey.com

Mehlman Jacobs LLP
Sharon Mehlman, associée
+1 858 404 9350
sharon.mehlman@mehlmanjacobs.com

Dilnaz A. Saleem, associée
+1 713 750 1068
dilnaz.saleem@mehlmanjacobs.com

Roxanne Israel, associée
+1 403 206 5086
roxanne.n.israel@ca.ey.com

Jonathan Leebosh, associé
+1 604 899 3560
jonathan.e.leebosh@ca.ey.com

Stephanie Lipstein, associée
+1 514 879 2725
stephanie.lipstein@ca.ey.com